

CRÉATION DE VOTRE DOSSIER EN LIGNE OU AU GUICHET

TARIFS ET JUSTIFICATIFS NÉCESSAIRES

CAS GÉNÉRAL - STATUT RÉSIDENTS

o RÉSIDENTS

- La Taxe d'habitation 2020 / Contribution à l'audiovisuel public de la résidence à Saint-Cyr-sur-Mer au nom du demandeur

OU

L'attestation d'assurance habitation en cours de validité de la résidence principale ou secondaire située à Saint-Cyr-sur-Mer

- La carte grise du véhicule immatriculé au même nom
- L'attestation d'assurance du véhicule justifiant du nom et Prénom du conducteur et de l'adresse pour chaque véhicule

o UTILISATEURS DE VÉHICULE DE FONCTION

- La Taxe d'habitation 2020 / Contribution à l'audiovisuel public de la résidence à Saint-Cyr-sur-Mer au nom du demandeur

OU

L'attestation d'assurance habitation en cours de validité de la résidence principale ou secondaire située à Saint-Cyr-sur-Mer

- La carte grise du véhicule immatriculé au nom de la société
- L'attestation de l'employeur en cours de validité de mise à disposition du véhicule avec numéro d'immatriculation au bénéfice du demandeur

Durée du Droit Cas Général : 31/10 de l'année civile

Tarif : 8€ pour le 1er véhicule puis 15€ pour les suivants à la même adresse

◦ EMPLOYÉS TRAVAILLANT EN FRONT DE MER

- La carte grise du véhicule immatriculé au nom du demandeur
- Le contrat de travail mentionnant : Nom, Prénom, durée et nom de l'employeur

Durée du Droit : mensuel au 31 du mois

Tarif : 25€

◦ VISITEURS

- La carte grise du véhicule immatriculé au nom du demandeur
- Le contrat de location tourisme précisant les dates de séjour et numéro de permis de louer du loueur

Durée du Droit : hebdomadaire (8 jours)

Tarif : 140€